

**BACCALAURÉAT GÉNÉRAL – SESSION 2015**  
**HISTOIRE-GÉOGRAPHIE**

**SERIE S**

**INDICATIONS SUR LES ATTENTES**

Les consignes générales à chaque exercice sont extraites du BO n°43 du 21 novembre 2013

Elles figurent en italique à l'intérieur des encarts.

Les orientations pour la correction, adaptées à chaque sujet, sont en caractères droits.

***Les objectifs de l'épreuve***

*L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat en série S a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à :*

- mobiliser, au service d'une réflexion historique et géographique, les connaissances fondamentales pour la compréhension du monde et la formation civique et culturelle du citoyen ;*
- exploiter, hiérarchiser et mettre en relation des informations ;*
- analyser et interpréter des documents de sources et de natures diverses ;*
- rédiger des réponses construites et argumentées, montrant une maîtrise correcte de la langue ;*
- comprendre, interpréter et pratiquer différents langages graphiques.*

*BO n°43 du 21 novembre 2013 (extrait)*

***La notation***

*L'échelle des notes de 0 à 20 est utilisée dans toute sa plénitude au-delà des seuils usuels de 8, 10 et 12. Les bonnes copies font l'objet d'une notation élevée afin que chaque candidat tire l'avantage légitime qu'il peut escompter de sa prestation.*

*L'intitulé de l'épreuve précise qu'« à titre indicatif, la première partie peut compter pour 12 points et la deuxième pour 8 points ». Il est cependant rappelé que « l'évaluation de la copie du candidat est globale », ce qui permet d'envisager une répartition des points différente en fonction de la prestation du candidat.*

*La note peut prendre en compte des **éléments de valorisation**. Par « valorisation », on entend la reconnaissance de contenus et de qualités qui ne sont pas attendus d'un candidat au baccalauréat. En conséquence, ces éléments ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. **Leur prise en compte permet de compenser des faiblesses éventuelles**. Elle entraîne l'attribution de points supplémentaires par rapport à la note globale attribuée à la copie.*

**Première partie**

**Composition d'histoire**

*Le candidat traite un sujet parmi deux proposés à son choix dans la même discipline.*

*En histoire comme en géographie, il doit montrer qu'il sait analyser le sujet et qu'il maîtrise les connaissances nécessaires. Pour traiter le sujet choisi, il produit une réponse organisée et pertinente, comportant une introduction, plusieurs paragraphes et une conclusion.*

*Il peut y intégrer une (ou des) production(s) graphique(s).*

*BO n°43 du 21 novembre 2013 (extrait)*

**Sujet 1 – Les États-Unis et le monde depuis 1945**

**Situation du sujet dans le programme**

Le sujet s'inscrit dans le cadre du thème « *Grandes puissances et conflits dans le monde depuis 1945* », question « *Les chemins de la puissance* » et son libellé reprend celui de l'item de mise en œuvre « *Les États-Unis et le monde depuis 1945* » du programme d'histoire de terminale S. La fiche « ressources pour la classe », en ligne sur le site Eduscol, préconise de consacrer 4-5h à cette question, évaluation comprise.

### **Capacités attendues**

Parmi les capacités et méthodes du programme (BO n°8 du 21 février 2013), on attendra en particulier la maîtrise des capacités suivantes :

- mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques) ;
- décrire une situation historique ;
- rédiger un texte construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique spécifique.

Dans une **courte introduction**, dont la forme est laissée à la liberté du candidat, le candidat présente le sujet et le fil conducteur de son devoir.

**Il organise librement les différents paragraphes qu'il développe.** Tous les questionnements sont acceptables dès lors qu'ils s'inscrivent dans l'esprit du libellé ; on évalue la cohérence interne et la pertinence du devoir par rapport au sujet.

Dans **une brève conclusion**, le candidat fait le bilan de sa réflexion.

### **Attentes possibles**

L'organisation du développement est libre.

Compte tenu du temps consacré à l'étude de cette question en classe ainsi que du temps dont disposent les candidats pour cette partie de l'épreuve (une heure et demie à une heure trois quarts), les principaux points suivants **pourraient** être envisagés, **sans attendre l'exhaustivité** :

- évoquer les grandes périodes des chemins de la puissance ;
- présenter, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la puissance assumée des États-Unis qui impulsent la mise en place de nouvelles institutions économiques et diplomatiques mondiales ;
- évoquer, dans le contexte de la guerre froide, la construction d'une puissance aux facettes multiples (*hard power* et *soft power*) à la tête du bloc occidental ;
- mentionner la tentative d'instaurer un « nouvel ordre mondial » et les manifestations de « l'hyperpuissance » après l'effondrement du bloc communiste ;
- souligner les résistances croissantes à la politique extérieure américaine dans les années 1990 ; évoquer le choc du 11 septembre 2001 et la réaction des États-Unis dans un contexte d'érosion de leur puissance ;
- évoquer le leadership américain renouvelé sous la présidence Obama.

### **Pistes de valorisation**

On valorise notamment les copies des candidats faisant preuve de qualités particulières d'expression ou de raisonnement ; par exemple, la capacité à :

- développer un exemple d'intervention étatsunienne dans un épisode de la guerre froide pour concrétiser l'argumentaire ;
- s'interroger sur l'évolution des orientations diplomatiques et stratégiques (unilatéralisme, multilatéralisme) en fonction des différents présidents, en particulier depuis 1991.

## **Sujet 2A – L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France.**

### **Situation du sujet dans le programme**

Le sujet s'inscrit dans le cadre du thème introductif « *Le rapport des sociétés à leur passé* », question « *Les mémoires : lecture historique* » et son libellé reprend l'intitulé de l'item de mise en œuvre « *L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale* » du programme d'histoire de terminale S. La fiche « ressources pour la classe », en ligne sur le site Eduscol, préconise de lui consacrer 4 à 5 heures.

### **Capacités attendues**

Parmi les capacités et méthodes du programme (BO n°8 du 21 février 2013), on attendra en particulier la maîtrise des capacités suivantes :

- mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques) ;
- décrire une situation historique ;
- rédiger un texte construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique spécifique.

Dans une **courte introduction**, dont la forme est laissée à la liberté du candidat, le candidat présente le sujet et le fil conducteur de son devoir.

**Il organise librement les différents paragraphes qu'il développe.** Tous les questionnements sont acceptables dès lors qu'ils s'inscrivent dans l'esprit du libellé ; on évalue la cohérence interne et la pertinence du devoir par rapport au sujet.

Dans **une brève conclusion**, le candidat fait le bilan de sa réflexion.

### **Contenus possibles**

L'organisation du développement est libre.

Compte tenu du temps consacré à l'étude de cette question en classe ainsi que du temps dont disposent les candidats pour cette partie de l'épreuve (une heure et demie à une heure trois quarts), les principaux points suivants **pourraient** être envisagés, **sans attendre l'exhaustivité** :

- montrer la domination de la mémoire des groupes de la Résistance et de la volonté d'oublier les divisions nées de la guerre ;
- souligner les difficultés à écrire une histoire de la guerre ;
- expliquer comment l'émergence de mémoires enfouies (notamment celle de la déportation) et de nouvelles analyses historiques bouleversent la mémoire officielle et génèrent de nombreuses polémiques ;
- montrer la difficulté pour les historiens de se dégager du poids des enjeux mémoriels et du discours de l'État pour écrire l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, par exemple : l'hypermnésie, le processus de commémoration, les lois mémorielles...

### **Pistes de valorisation**

On valorise notamment les copies des candidats faisant preuve de qualités particulières d'expression ou de raisonnement ; par exemple, la capacité à :

- diversifier les exemples d'acteurs et de groupes mémoriels ;
- faire référence à des historiens et à leur rôle : par exemple, R. Paxton, H. Rousso, R. Aron ;
- contextualiser les discours mémoriels pour les nuancer : par exemple les profondes divisions dans la société française au lendemain de la guerre ou la présence plus ou moins forte des acteurs de la guerre ;
- questionner les notions de devoir de mémoire ou de lois mémorielles.

## **Sujet 2B – L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie**

### **Situation du sujet dans le programme**

Le sujet s'inscrit dans le cadre du thème introductif « *Le rapport des sociétés à leur passé* », question « *Les mémoires : lecture historique* » et son libellé reprend l'intitulé de l'item de mise en œuvre « *L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie* » du programme d'histoire de terminale S. La fiche « ressources pour la classe », en ligne sur le site Eduscol, préconise de lui consacrer 4 à 5 heures.

### **Capacités attendues**

Parmi les capacités et méthodes du programme (BO n°8 du 21 février 2013), on attendra en particulier la maîtrise des capacités suivantes :

- mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques) ;
- décrire une situation historique ;

Dans une **courte introduction**, dont la forme est laissée à la liberté du candidat, le candidat présente le sujet et le fil conducteur de son devoir.

**Il organise librement les différents paragraphes qu'il développe.** Tous les questionnements sont acceptables dès lors qu'ils s'inscrivent dans l'esprit du libellé ; on évalue la cohérence interne et la pertinence du devoir par rapport au sujet.

Dans une **brève conclusion**, le candidat fait le bilan de sa réflexion.

### Attentes possibles

L'organisation du développement est libre.

Compte tenu du temps consacré à l'étude de cette question en classe ainsi que du temps dont disposent les candidats pour cette partie de l'épreuve (une heure et demie à une heure trois quarts), les principaux points suivants **pourraient** être envisagés, **sans attendre l'exhaustivité** :

- mettre en évidence les obstacles à la construction d'une histoire de la guerre d'Algérie, par exemple : le poids des mémoires qui s'opposent, le rôle des mémoires officielles, la mise en avant ou l'occultation des différents discours mémoriels... ;
- présenter les facteurs de l'émergence d'un discours historique (les acquis du travail des historiens, l'évolution de la société...);
- souligner les tensions qui accompagnent les premiers travaux d'historiens ;
- indiquer ce qui favorise la construction d'une histoire de la guerre d'Algérie (par exemple : ouverture des archives, reconnaissance de la guerre, nouvelles générations d'historiens français et algériens...);
- mentionner le maintien de vives polémiques...

### Pistes de valorisation

On valorise notamment les copies des candidats faisant preuve de qualités particulières d'expression ou de raisonnement ; par exemple, la capacité à :

- approfondir un exemple qui cristallise les débats, par exemple : polémiques sur la torture ou 17 octobre 1961 ;
- faire référence à des historiens et à leur rôle, par exemple : B. Stora, M. Harbi, G. Pervillé, R. Branche ;
- contextualiser les discours mémoriels pour les nuancer : profondes divisions dans la société française nées d'une guerre civile, décolonisation douloureuse, construction nationale en Algérie autour du FLN, parti-État ;
- questionner la notion de devoir de mémoire.

## Deuxième partie

### Réalisation d'un croquis de géographie

En géographie deux types d'exercices peuvent être proposés : soit l'analyse d'un ou de deux document(s) (...) soit la réalisation d'un croquis d'organisation spatiale d'un territoire, en réponse à un sujet (dans ce cas, un fond de carte est fourni au candidat).

BO n°43 du 21 novembre 2013 (extrait)

### Sujet – Les dynamiques territoriales des États-Unis

#### Situation du sujet dans le programme

Le croquis à réaliser s'inscrit dans le cadre du thème « *Dynamiques géographiques de grandes aires continentales* », question « *L'Amérique : puissance du Nord, affirmation du Sud* », item de mise en œuvre « *Etats-Unis et Brésil : rôle mondial, dynamiques territoriales* » du programme de géographie de terminale S. La fiche « ressources pour la classe », en ligne sur le site Eduscol, préconise de consacrer au total 7 à 8 heures. Ce croquis correspond à un item qui aura été traité en 5 heures de cours.

### **Capacités attendues**

*L'évaluation du croquis porte principalement sur les critères suivants (note de cadrage sur les productions graphiques dans les sujets de géographie des baccalauréats publiée sur le site Eduscol) :*

- pertinence des informations portées sur le croquis par rapport au sujet posé : sélection, hiérarchisation des informations, validité des localisations et de la nomenclature ;
- organisation de la légende, pertinence du choix des figurés ;
- qualité de la réalisation, lisibilité du croquis.

*L'organisation de la légende n'est pas imposée : on évalue sa cohérence et sa pertinence par rapport au sujet.*

### **Contenus possibles**

Compte tenu du temps consacré à l'étude de cette question en classe ainsi que du temps dont disposent les candidats pour cette partie de l'épreuve (une heure à une heure et quart), les principaux points suivants pourraient être envisagés, **sans attendre l'exhaustivité** :

- grandes métropoles ;
- axes de communication majeurs ;
- les différentes composantes du territoire, avec leurs spécificités ;
- mégalopole ;
- principales interfaces ;
- principaux flux...

### **Pistes de valorisation**

On valorise notamment les croquis :

- d'une grande lisibilité en raison de la qualité de leur réalisation ;
- dont la légende montre un raisonnement pertinent et nuancé ;
- qui font apparaître une hiérarchie des territoires ;
- dont les choix de nomenclature sont en complète adéquation avec la visée démonstrative.